



Rapport d'orientations Budgétaires 2024





Rapport d'Orientations Budgétaires

- Poser l'environnement national et territorial et les enjeux associés
- Informer sur la situation financière de la ville et ses principales composantes
- Présenter et débattre des orientations budgétaires

I- L'environnement national et territorial et les enjeux associés

A- Un contexte national très impactant

- Une **inflation** 2024 toujours forte mais en ralentissement ; 2024 évaluée à 3%, 5,2% en 2022.

TAUX D'INFLATION MENSUELS EN FRANCE

EN %, EN RYTHME ANNUEL



A- Un contexte national très impactant

- Une **chute des transactions immobilières** = forte réduction du produit de la DMTO (Dotation de mutation à titre Onéreux)

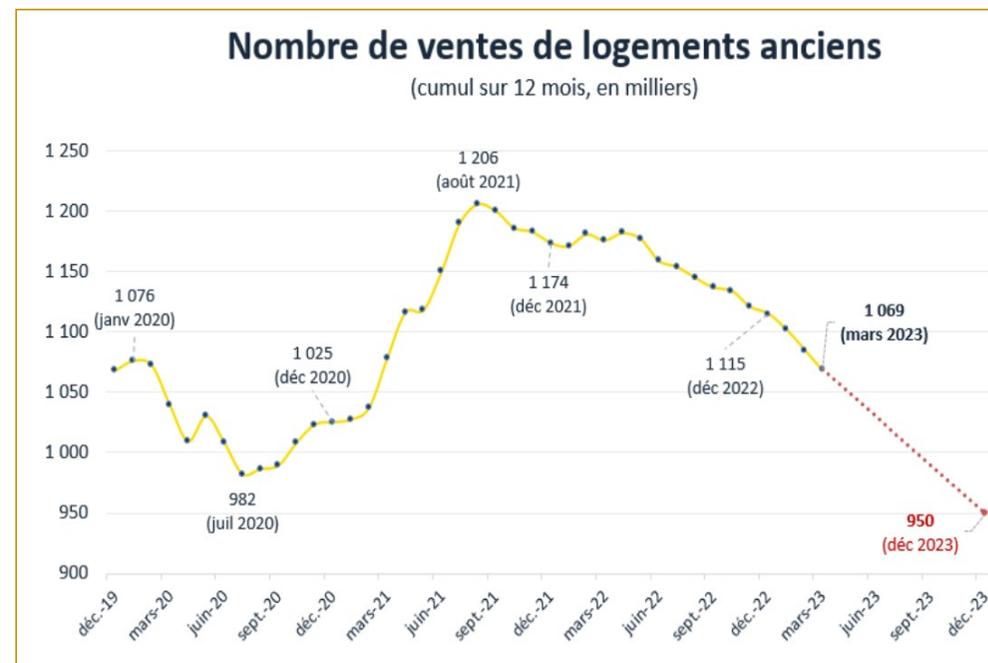
DMTO : Recettes de fonctionnement

2020 : 892 470 €

2021 : 873 390 €

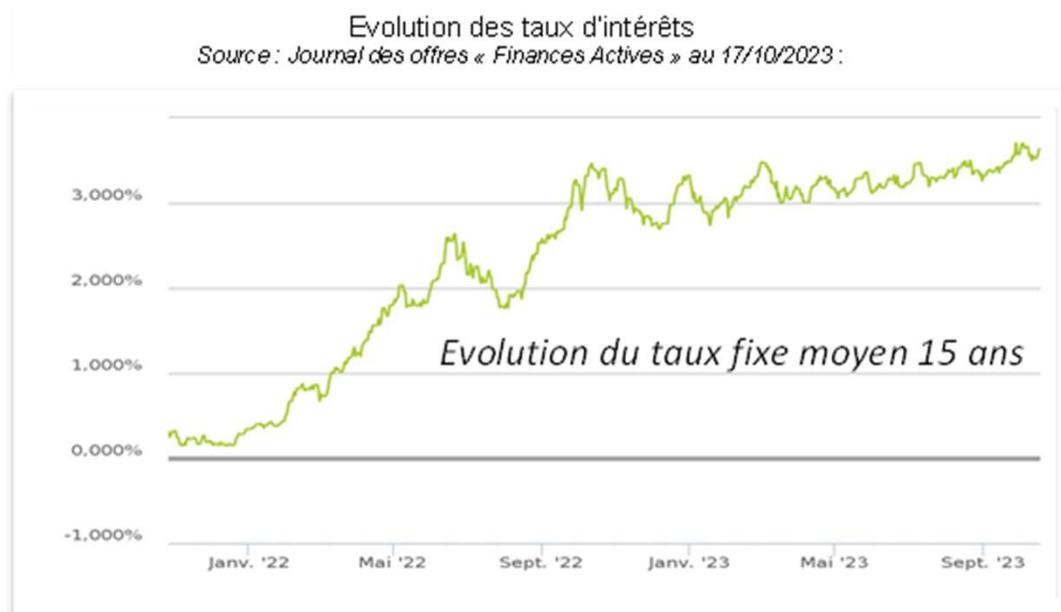
2022 : 1 053 025 €

2023 (estimation) : 700 000 € ↘ 33%



A- Un contexte national très impactant

- Une hausse des taux d'intérêts mais qui se stabiliserait autour de 3,8%



Focus sur le **PLF 2024** : des ambitions annoncées mais des actes timides

- Stagnation de la dotation globale de fonctionnement (DGF) alors que les maires demandent une indexation de la DGF sur l'inflation : + 22,5 millions d'€ (+0,8%).

Pour la ville de Vitré estimation d'une progression en 2024 de 5 000 €.

A garder en mémoire DGF 2014 : 2 165 k€ / DGF 2023 : 651 K€

- Mise en place en apparence d'un objectif non-contraignant d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement, mais injonctions réelles de la DGFIP pour contraindre les dépenses de fonctionnement sans tenir compte des factures d'énergie et de l'impact de la hausse des points d'indice ou du versement de la prime pouvoir d'achat.
- Revalorisation des bases locatives pour 2024 : estimation à date de +3,8% (7,1% pour 2023).
- Instauration d'un « budget vert » pour les collectivités. A ce stade très imprécis quant à la mise en place opérationnelle, le PLF vise à rendre obligatoire (communes de + 3500 habitants) une annexe budgétaire intitulée « *mesure de l'impact environnemental du budget* » avec la construction d'un « *cadre harmonisé expérimental de méthode de cotation et d'objets analysés* ».
- Maintien en apparence d'un soutien à l'investissement local avec un accent particulier mis sur la territorialisation de la transition écologique, mais dans des proportions largement insuffisantes au regard des investissements à réaliser par les collectivités locales pour, par exemple, améliorer la performance énergétique des bâtiments.

B- Un environnement local qui connaît des évolutions

- Rappel de la programmation des reversements communautaires issus du Pacte Financier et Fiscal (Dotation de solidarité communale et Fonds de concours).

Bilan = [Réforme] - [Statu quo]	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Bilan DSC (recettes de fonctionnement)	0	-68 555	-82 522	-83 939	-84 248	-84 267
Bilan FDC (recettes d'investissement)	0	0	0	95 895	95 895	95 895
Bilan DSC + fonds de concours (moyens annuels)	0	-68 555	-82 522	11 955	11 647	11 628

Total 2022-2027	Moy. annuel 2022-2027
-403 531	-67 255
287 685	47 947
-115 846	-19 308

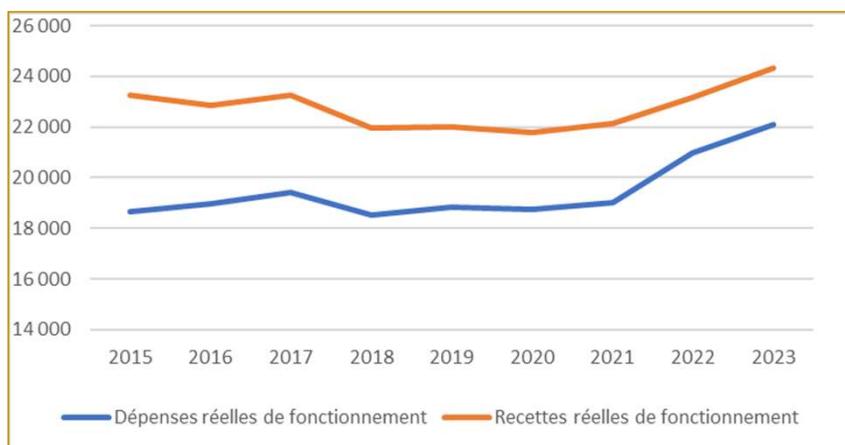
Un reversement communautaire conséquent fondé sur le principe de subsidiarité et de solidarité.

- Maintien de la prise en charge de la moitié du déficit d'exploitation du PEM soit 110 k€
- Adoption d'une nouvelle convention de partage des charges communes du Centre Culturel
- Fin du prélèvement de 28 928 € sur AC – compétence GEMAPI
- Actualisation des conventions de mutualisation
- Reprise par Vitré communauté des garanties d'emprunts pour les bailleurs sociaux

II- La situation financière et les principales composantes

A- Une pression budgétaire qui reste forte

	2019	2020	2021	2022	2023
Dépenses réelles de fonctionnement	18 848	18 751	19 030	20 974	22 100
Recettes réelles de fonctionnement	22 017	21 795	22 127	23 162	24 350
Epargne brute	3 169	3 044	3 097	2 188	2 250
Rbt capital de la dette	1 534	1 591	1 775	1 902	2 050
Epargne nette	1 635	1 453	1 322	286	200
<i>Taux épargne brute</i>	14%	14%	14%	9%	9%
Stock de dette	13 181	15 089	14 814	15 359	15 707
<i>Délai de désendettement</i>	4,2	5,0	4,8	7,0	7,0

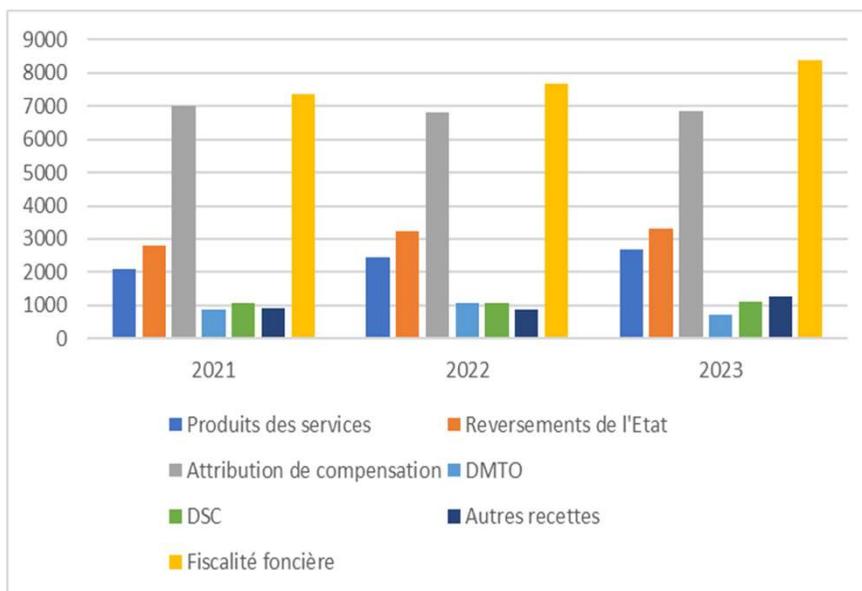


- Maintenir un délai de désendettement < à 7 ans
- Retrouver une capacité d'autofinancement plus forte avec un objectif d'un taux de 15%

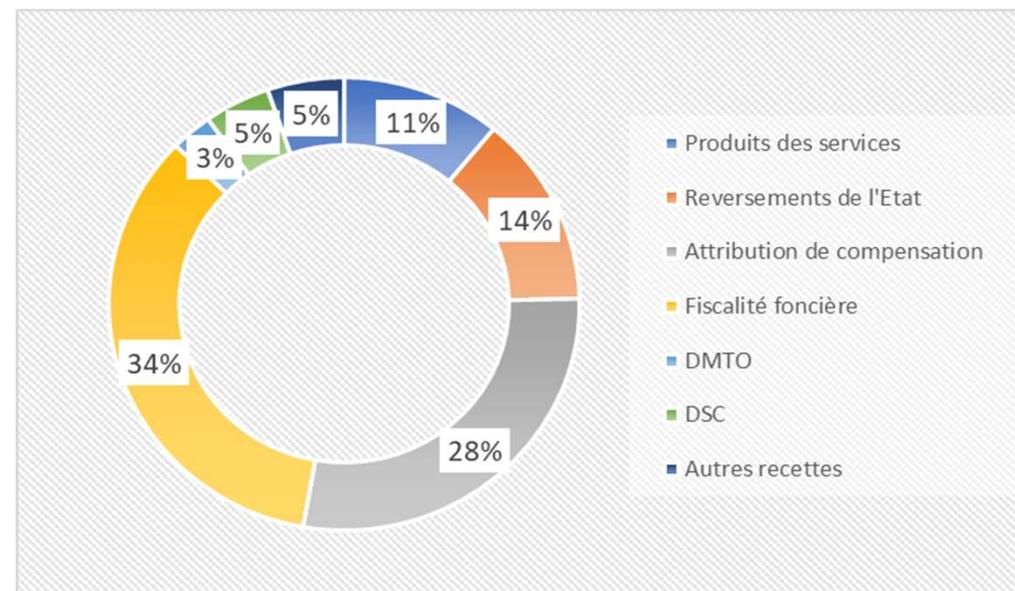
Rappel en 2022 baisse du résultat global de clôture:
6 253 k€ à reporter au 01 janvier 2022
5 448 k€ à reporter au 01 janvier 2023

Les recettes de fonctionnement

Evolution des recettes

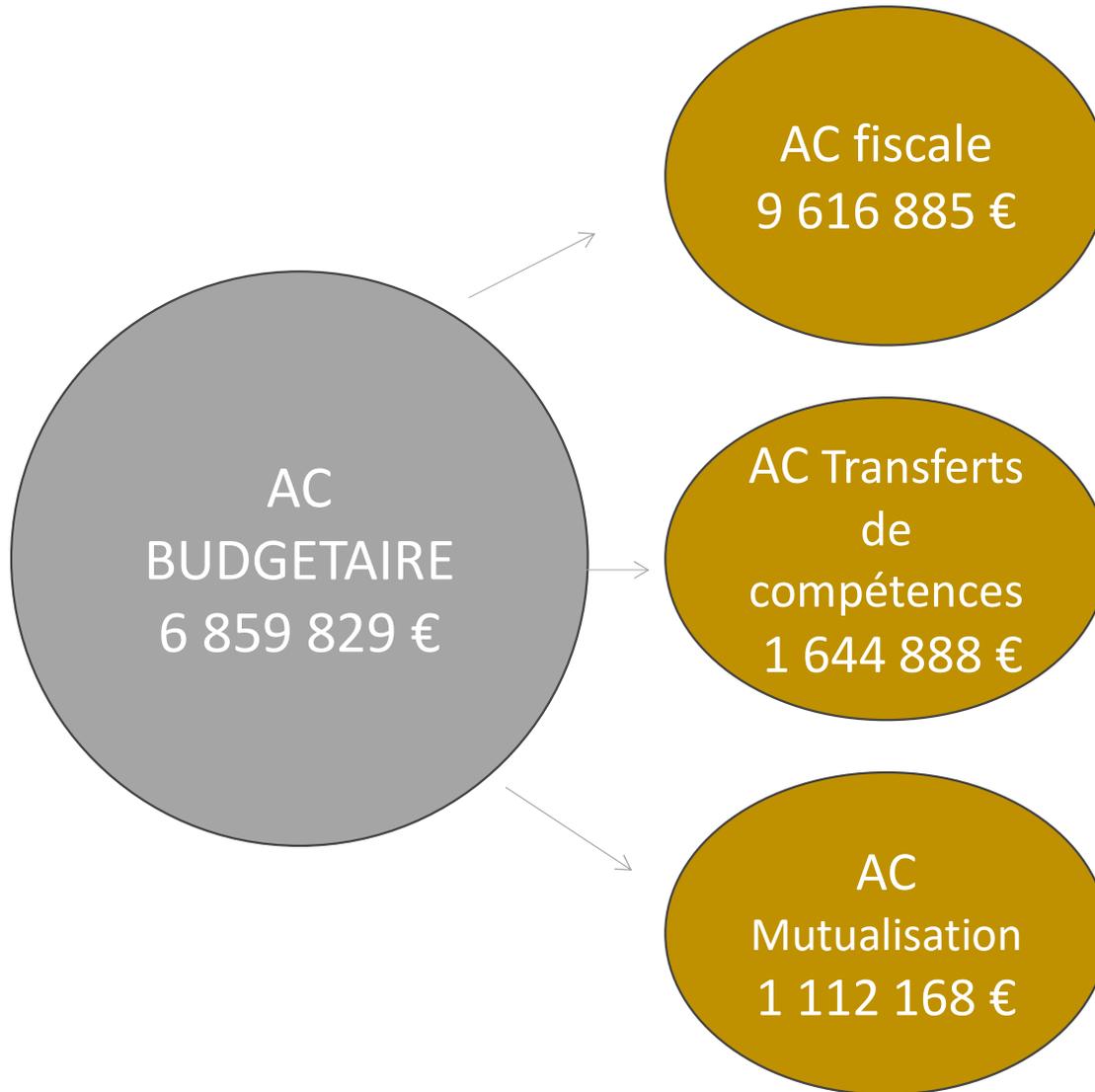


Répartition des recettes



Stopper « l'effet ciseau » en ayant une dynamique de nos recettes de fonctionnement supérieure à la progression de nos dépenses de fonctionnement.

Focus sur l'Attribution de compensation



= Reversement de la fiscalité dite économique.
Crédit figé

= Réduction de l'AC fiscale au moment des transferts. Montants figés.

= Réduction de l'AC au titre du remboursement des charges de mutualisation

Focus sur la fiscalité directe

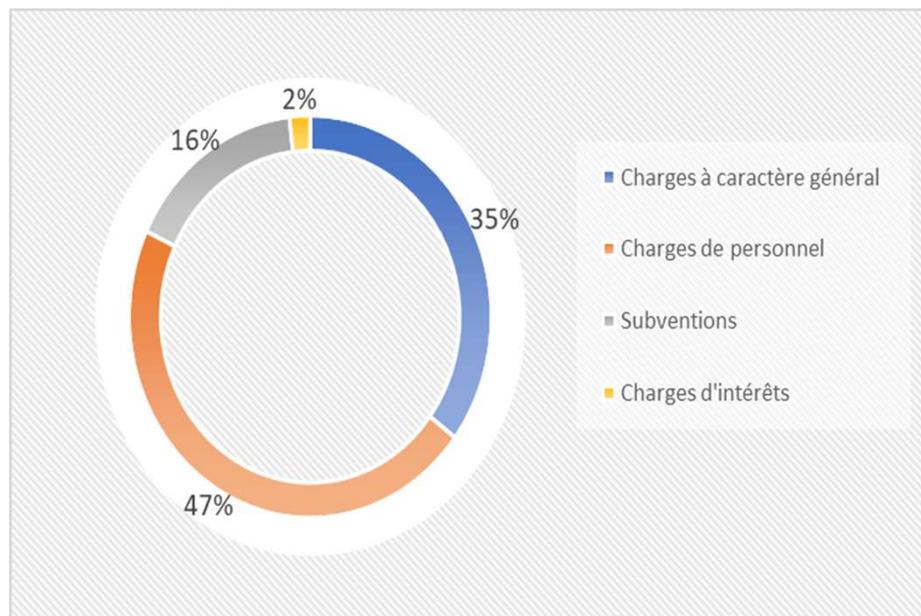
Taxes	Bases 2023	Taux 2023	Produit 2023
Taxe foncière bâtie (TFB)	26 659 654	36,14%	9 591 194
Taxe foncière non bâtie (TFNB)	325 369	40,89%	132 606
Taxe d'habitation (TH) (<i>résidences secondaires et logements vacants</i>)	853 154	14,16 %	120 806
Total des ressources à taux votés			9 844 606 €
Allocations compensatrices			1 452 379 €
Effet du coefficient correcteur (0,846339)			- 1 692 514 €
TOTAL FISCALITE DIRECTE			9 604 472 €

Comparaison des taux de la taxe foncière bâti (TFB)

Vitré	Moyenne départementale	Fougères	Chateaugiron	Redon	Liffré	Cesson-Seigné	Bruz
36,14%	42,89%	45,94 %	39,81 %	45,24%	39,48 %	32,44%	41,84%

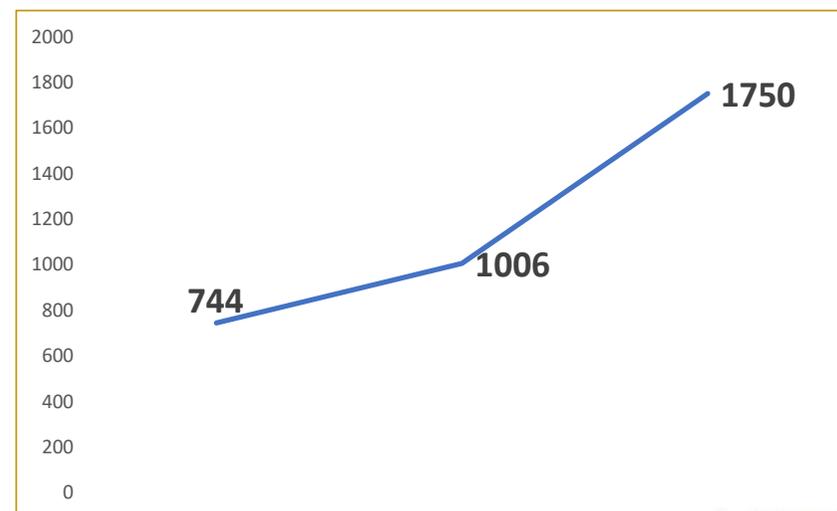
❑ Les dépenses de fonctionnement

Répartition des dépenses



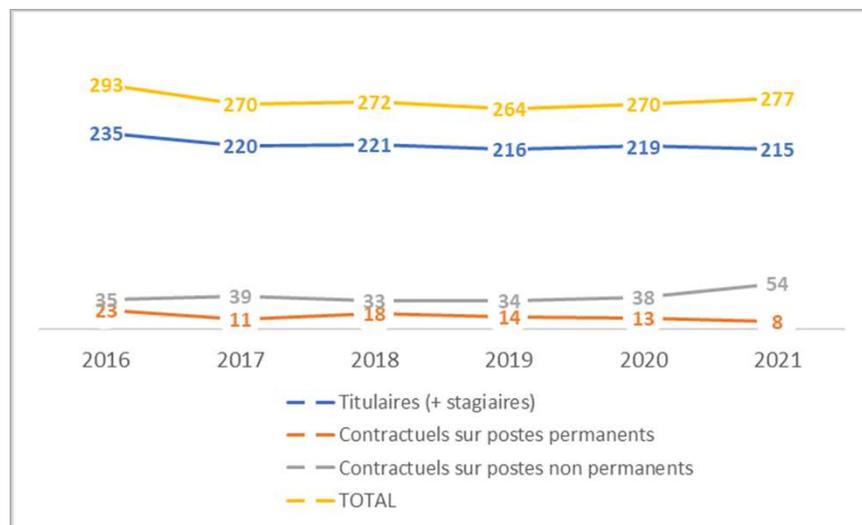
Années	Montant des dépenses de fonctionnement	Evolutions
2021	19 180 k€	
2022	20 971 k€	9,3%
2023	22 100 k€	5,4%

Courbe dépenses énergie 2021-2022-2023 en K€

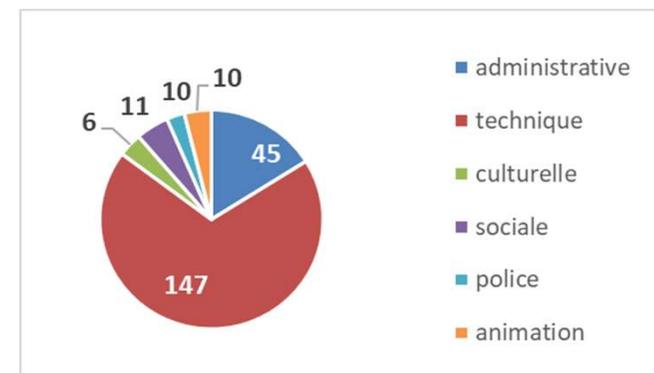


Focus sur les Ressources Humaines (données du dernier rapport social unique)

La structure des effectifs



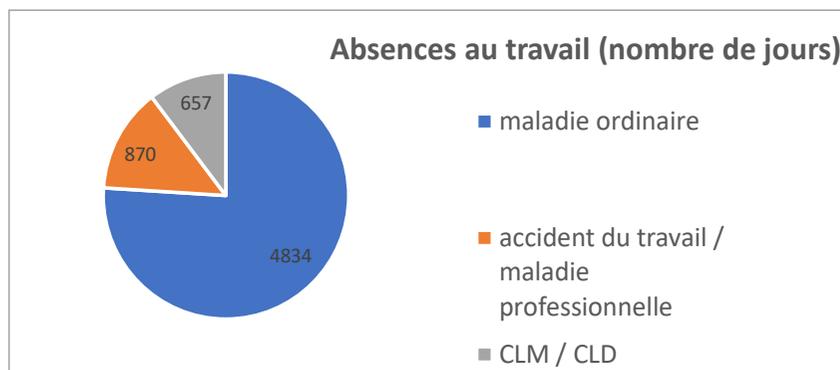
La répartition des effectifs



Stabilité des effectifs.

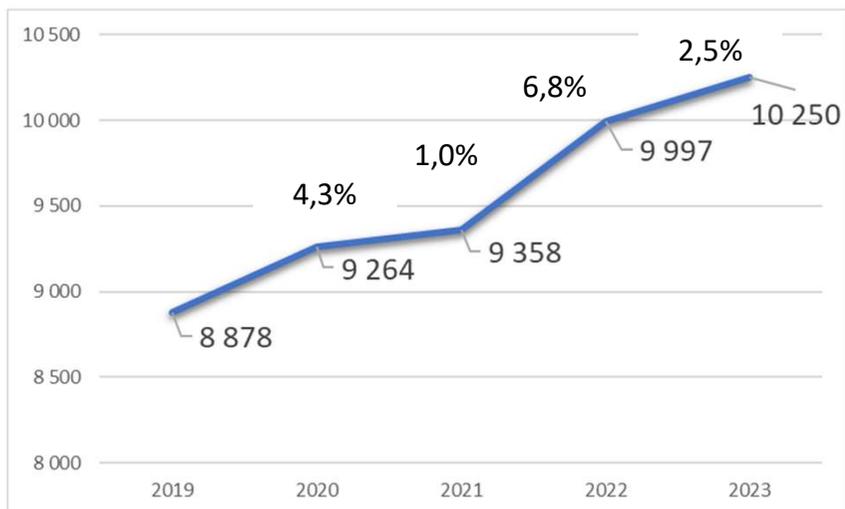
A noter que 52 agents travaillent pour la ville dans le cadre des services communs Vitré communauté – Ville de Vitré

Absences au travail (nombre de jours)



Le taux d'absentéisme pour 2022 est de 6.31% (5.49% en 2021), et demeure moins élevé que la moyenne dans la fonction publique territoriale (9.5% en 2020).

Evolution chapitre Charges de personnel



Les éléments contextuels à venir :

Des augmentations imposées par le cadre réglementaire ;
Le PPCR (protocole relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations), les augmentations successives du SMIC, la réforme des catégories C puis B, et les augmentations du point d'indice (+3,5 % au 1er juillet 2022 et +1.5% au 1er juillet 2023) ont entraîné une augmentation importante de la part réglementaire de la masse salariale.

Les principales perspectives liées à l'évolution de la masse salariales sont pour 2024 :

- Augmentation de 5 points d'indice pour tous les agents (janvier 2024) = 120 000€
- Augmentation du point d'indice (reliquat 6 mois / 2023) = 65 000€
- Enveloppe liée aux avancements d'échelon = 70 000€
- Enveloppe liée aux avancements de grade et promotion interne = 20 000€
- Enveloppe prévisionnelle liée à une réforme annoncée des catégories C et B = 30 000€

Les augmentations réglementaires sont estimées à 322 000€ pour 2024, comprenant également le versement sous conditions des indemnités de fin de contrat.

Les leviers de maîtrise de la masse salariale:

- Les recrutements : remplacement suite à un départ ou création d'un poste font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une réflexion sur l'organisation du service.
- La gestion des heures supplémentaires/complémentaires : la priorité est donnée à la récupération. Cela représente 6 ETP.
- L'absentéisme : poursuivre le travail pour essayer d'agir davantage en préventif.
- Les charges de mutualisation : un dialogue de gestion renforcé avec Vitré communauté

Progression envisagée du BP 2024 charges de personnel :

- + 5,2% (à périmètre constant)
- +8,4% (avec régie centre de loisirs)

Développement de la politique RH:

- L'élaboration de lignes directrices poursuit les objectifs, notamment de développer les leviers managériaux pour une action publique plus réactive et plus efficace, de simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics ou encore de favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics dans la fonction publique et le secteur privé.
- En termes d'attractivité et de fidélisation, les chantiers sont nombreux : la tension dans les recrutements au sein de la fonction publique oblige les collectivités à être inventives : la DRH travaille en collaboration étroite avec le service communication pour travailler la forme des Avis de Vacances de Poste en surfant notamment sur la vague de la nouvelle signalétique.
- Un rapprochement partenarial, avec des centres de formation du territoire, est en cours de construction, afin de mieux se faire connaître et d'attirer des talents à leur sortie de formation.
- En termes de fidélisation : fin 2023, un chantier concernant la mutuelle Prévoyance a été mis en place. La Ville de Vitré s'est inscrite dans la démarche du contrat groupe porté par le CDG 35, sur ce sujet. En octobre 2023, des rencontres avec le prestataire retenu ont eu lieu pour informer au maximum les agents qu'ils aient déjà ou non une mutuelle prévoyance. La participation employeur reste la même soit 22 € pour les catégories C, 15€ pour les catégories B et 12€ pour les catégories A.
- En 2022, le télétravail a été mis en place pour les agents de la Ville de Vitré. A ce jour, 19 agents bénéficient de cette organisation du travail.
- En 2022, les critères d'avancement de grade et de promotion interne des agents ont été revus et assouplis, permettant à un plus grand nombre d'agents de faire une demande dans le cadre de leur évolution professionnelle. Un process plus clair et très transparent a été revu afin de permettre à chacun de se retrouver et de comprendre les décisions prises par l'autorité territoriale, lors de chaque campagne annuelle. La campagne d'avancement 2023 a été basée sur ces critères pour la première fois.
- 2024 sera l'occasion de développer d'autres actions dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion.

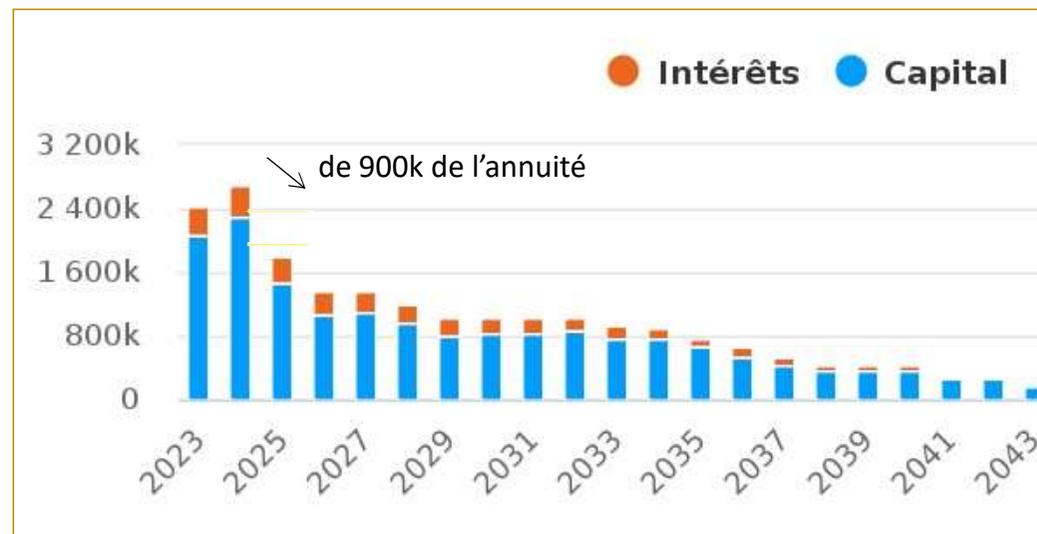
Focus sur la Dette propre : une dette sûre, d'un niveau raisonnable et diversifiée

Stock de dette au 31/12 : **17 555 829 €**

> 16 168 120 € budget principal

> 1 387 709 € budget annexe La Roncinière

Dette par prêteur		
Prêteur	CRD	% du CRD
CREDIT AGRICOLE	4 927 853 €	28,07%
CAISSE D'EPARGNE	4 434 247 €	25,26%
ARKEA	3 070 436 €	17,49%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 646 769 €	15,08%
DEXIA CL	1 374 024 €	7,83%
SFIL CAFFIL	1 102 500 €	6,28%
Ensemble des prêteurs	17 555 829 €	100,00%



Projection d'endettement moyen de 2 500 k€ /an
En 2026, 18 000 k€ de stock de dette, en-dessous du ratio prudentiel de 1 000 € par habitant

Focus sur la Dette garantie :

Stock de dette garantie au 31/12 : 47 821 248 €

197 lignes de prêts

- ❖ 90% des emprunts garantis pour des organismes de logements sociaux
- ❖ 10% des emprunts garantis pour des associations (OGEC, Aurore, ADMR, ADAPEI 35)



Transfert au 01 janvier 2024 des demandes de garanties (logements sociaux) à Vitré communauté pour un fonctionnement harmonisé sur l'ensemble des communes du territoire.

III- Les Orientations budgétaires : garder la cap malgré les chocs « exogènes »

- ❖ Être **lucide** sur le contexte financier contraint et le resserrement des marges financières du à des choix nationaux qui s'imposent à nous
- ❖ **Assumer** nos obligations et veiller à la qualité des services aux Vitréens
- ❖ Rester **optimiste** et garder l'ambition d'investir pour l'avenir
- ❖ Être **responsable** pour préserver la santé financière de la ville

Sur les dépenses de fonctionnement ; prioriser sur l'essentiel et avoir l'exigence d'une gestion rigoureuse

- ✓ Limiter la hausse des dépenses de fonctionnement par un encadrement strict des process d'achats et une recherche permanente de l'efficience dans la conduite des projets.
- ✓ Savoir investir dans nos Ressources Humaines ; financer les obligations règlementaires et se donner les moyens d'une collectivité attractive et reconnaissante du travail réalisé.
- ✓ Le soutien à la Vie associative fait partie de l'ADN de la ville; il devra être maintenu et même renforcé.
- ✓ Augmentation du soutien financier de la ville au Centre Communal d'Action Sociale dans un contexte d'augmentation de la précarité due à la baisse du pouvoir d'achat de certains ménages, notamment les familles monoparentales.

III- Les Orientations budgétaires : garder la cap malgré les chocs « exogènes »

Sur les investissements ; poursuivre et tenir les engagements

- ✓ Maintenir la pro-activité dans la recherche de subventions
- ✓ Poursuivre la stratégie d'endettement de la ville ; savoir recourir, avec équilibre, à l'emprunt pour financer des dépenses aujourd'hui qui seront les économies/recettes de demain.
- ✓ Porter une programmation priorisée et ambitieuse des investissements

Au-delà des crédits nécessaires au renouvellement et à l'entretien de nos matériels/mobiliers/patrimoine,
Investir pour ...

- ... **poursuivre et même accélérer sur la rénovation énergétique**

Travaux ; Ecole Jean Guéhenno, Parc des Expositions, Rénovation Eclairage public
Etudes ; Rénovation Ecoles de La Hodeyère,
Soutien financier ; Aides à la rénovation du Patrimoine

- ... **aménager des espaces communs sécurisés, renaturés.**

Travaux ; Aménagement de la Vallée de la Vilaine, Réfection des réseaux Boulevard Châteaubriant, Végétalisation de cours d'écoles et d'espaces publics, Rénovation de réseaux d'eaux pluviales, Piste cyclable route d'Erbrée, Sécurisation de l'Eglise St Martin

- ... **construire de nouveaux équipements en réponse aux besoins identifiés**

Travaux ; Bâtiment périscolaire à La Hodeyère, Extension du Cimetière St Gilles
Etudes ; Déplacement crèche Malabizou et Réhabilitation de la Maison de l'Enfance



III- Les Orientations budgétaires : garder la cap malgré les chocs « exogènes »

Sur les recettes de fonctionnement ; retrouver une dynamique indispensable au financement de la politique volontariste de soutien à la vie associative et au maintien d'une politique d'investissements nécessaire pour faire face aux transitions démographiques, écologiques et digitales.

Par prudence, maintien au niveau de 2023 des dotations et autres reversements perçus par la ville.

Tout en investissant, notamment dans la performance énergétique de nos bâtiments, rester à un niveau d'endettement raisonnable et accepté par la DGFIP.

- ✓ Se résoudre à une progression mesurée des taux d'imposition en restant toujours nettement en-dessous des taux moyens (le montant exact de l'augmentation des taux sera fonction de l'atterrissage définitif du PLF).
- ✓ Faire évoluer les tarifs au niveau de l'inflation.

Prospective financière

			Prospective			
	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dépenses réelles de fonctionnement	20 974	22 100	23 050	23 742	24 454	25 187
<i>Evolution en %</i>		5,4%	4,3%	3,0%	3,0%	3,0%
Recettes réelles de fonctionnement	23 162	24 350	25 689	26 717	27 785	28 897
<i>Evolution en %</i>		5,1%	5,5%	4,0%	4,0%	4,0%
Epargne brute	2 188	2 250	2 639	2 975	3 332	3 710
Rbt capital de la dette	1 902	2 050	2 300	1 750	1 950	2 150
Epargne nette	286	200	339	1 225	1 382	1 560
Taux épargne brute	9%	9%	10%	11%	12%	13%
Stock de dette	15 359	15 707	16 007	16 657	16 907	16 857
Délai de désendettement	7,0	7,0	6,1	5,6	5,1	4,5



Un taux d'épargne brute proche de 15%
Un délai de désendettement inférieur à 7 ans

BUDGETS ANNEXES : les principaux enjeux

Budget annexe Camping :

Taux de fréquentation identique à 2022 (9 000 nuitées) = 78 000 € de recettes
Modification des dates d'ouverture : du 15/03 au 31/10 (01/03 au 15/12 actuellement)
Labellisation du camping en Accueil Vélo / Reconduire la Labellisation Eco-Jardin
Maintien de la 3ème étoile

Budget annexe La Roncière :

Relance des travaux sur 2024 avec la tranche 2 (enrobés) /
Réflexion en cours sur une aire de jeux
Lancement de la commercialisation de la phase 2 : 6 099 m²

Budget annexe Zone des Artisans :

Poursuite du programme

Budget annexe Les Ormeaux :

Commercialisation de l'îlot B : 8 889 m²

Budget annexe La Fréminière et ZAC du Parc :

La cession du dernier îlot sera réalisé en 2024, par la suite, les deux budgets pourront être clôturés à partir de l'exercice 2025.



